

Arliquet : une longue histoire...

Au fil de petites chroniques, partons à la découverte du site d'Arliquet

Arliquet ! D'où vient ce nom ?

A-t-il une signification particulière en rapport avec son origine ?

Monseigneur Rougerie – enfant d'Aixe – évoquant le fait que les étymologistes n'ont pas tranché la question, suggère que : « a loco relicto » ferait allusion à un lieu « retiré » - solitaire – ce qui peut faire penser à un ermitage ! L'abbé Nadaud, historien, prétend d'autre part qu'Arliquet se traduirait littéralement par : « la clef des reliques » ou encore « lieu contenant des reliques ». Enfin une légende prétend, qu'à une certaine époque, notamment pendant les guerres de religions, Arliquet aurait abrité des reliques. Dans ce lieu discret on les confiait à la garde de Notre Dame. Hypothèses fort plausibles mais sans traces, sans certitudes.

La mention d'Arliquet va apparaître pour la première fois au 14^{ème} siècle dans le terrier de Tarn. Etat des biens ou bénéfices attachés à la paroisse, ce document répète une quinzaine de fois le terme « Arliquet », sans toutefois qu'il soit possible d'affirmer qu'il s'agit bien d'une chapelle ! Par ailleurs, un auteur inconnu et qui d'autre part ne donne pas ses sources affirme :

« Antérieurement à la chapelle actuelle il existait au lieu dit d'Arliquet un petit sanctuaire dédié à Notre Dame des sept douleurs qui fut toujours en grande vénération auprès de la population d'Aixe et des environs. Il remontait au commencement du quatorzième siècle et était entouré d'un petit cimetière ».

Nous avons là une confirmation d'ancienneté et de la destination première du site : chapelle rurale avec son cimetière, lieu de sépulture des habitants des quartiers environnants. Il en existait plusieurs sur le territoire de la paroisse, complétant ainsi la nécropole principale située autour de l'église de Tarn. A l'exception d'Arliquet, elles disparaîtront toutes à la révolution.

ARLIQUET – 16^{ème} siècle – Certitudes

Au milieu du XVI^{ème} siècle la peste sévit à Limoges. La vie est paralysée, la population la plus aisée a fui vers la campagne ; la peur, la suspicion s'installent ! C'est dans ce contexte que va se dérouler l'épisode – tragique – qui nous intéresse aujourd'hui.

Soupçonnés de faux témoignage dans le cadre d'une succession, trois moines de Saint Vaury sont enfermés dans les prisons de la ville. L'un d'eux meurt de la peste et ses compagnons, tout en protestant de leur innocence, demandent à quitter les locaux infectés de la maison pénitentiaire. L'affaire traîne en longueur puis une décision est prise : ils seront transférés à Aixe !

Très vite, la nouvelle de leur arrivée se propage et la réaction ne se fait pas attendre ! Pas question de prendre le moindre risque de voir se développer l'épidémie qui ravage la capitale. La population aixoise se soulève et s'oppose fermement au séjour envisagé des prisonniers. Ils seront arrêtés en route et « échangés » sans aucun contact physique, toute communication établie à « distance », à portée de voix. Un compromis sera négocié : ils passeront la nuit dans la chapelle d'Arliquet, surveillés par une dizaine de gardes sous les ordres d'un sergent (Varachaud).

Des incidents vont émailler la nuit : on aurait tenté de les délivrer ! Au petit matin après avoir revêtu de nouveaux vêtements, indemnes de toute contagion, ils devront jurer sur les évangiles, face à l'autel, de renoncer à toute tentative d'évasion. Puis, chevauchant chacun une mule, accompagnés de leurs gardiens, à cheval, ils vont prendre le chemin en direction de Cognac-le-Froid, où Varachaud espère les enfermer dans la prison du château. Prétextant l'absence du

Seigneur l'archer de service refuse fermement de les recevoir, conseillant de s'adresser à Rochechouart mieux équipé pour les abriter.

Il fallut reprendre la route pour rencontrer le même accueil et même renvoi, cette fois vers Saint-Junien. Sur ce nouveau trajet une tentative d'évasion avait été préparée par des amis des moines mais, se souvenant de leur engagement, ceux-ci refusèrent de s'y prêter. A Saint-Junien, mêmes prétextes, pas question d'accepter la présence de « contagieux » dans les geôles de la ville.

C'est enfin à Oradour sur Glane qu'ils vont trouver refuge pour la nuit, dans une maison inhabitée, sous la garde du sergent ! Le lendemain il sera question de Saint-Victorien mais là, pas plus qu'ailleurs, ils ne seront acceptés.

Finalement, c'est vers Aix que va de nouveau se diriger la petite équipe. Une solution a été convenue : les prisonniers seront hébergés dans une maison isolée, sous bonne garde, à l'extérieur de la ville. Soulagement des notables que cette affaire ennuyait sérieusement et de la population qui craignait tout risque de contagion. Répit de courte durée ! Dans la nuit les habitants sont réveillés au son du tocsin, la maison où avaient trouvé refuge les deux moines était la proie des flammes. On les vit s'agenouiller et disparaître dans l'incendie alors que la toiture s'effondrait !

Ainsi, c'est un événement tragique qui nous apporte la preuve de la présence de la chapelle en 1547 . Présence vivante, active, liturgiquement équipée : on y jure sur les évangiles et on y célébrait probablement le Saint Office.

Le XVII^{ème} siècle nous confortera dans la permanence de cette présence. !

ARLIQUET – 17^{ème} siècle – Confirmation

Dans le Pouillé (état des lieux de culte du diocèse) du diocèse, l'abbé Nadaud signale l'existence de la chapelle d'Arliquet en 1602. D'autres dates et documents viendront confirmer cette présence tout au long du 17^{ème} siècle.

Sur un dessin figurant l'ancienne construction, une pierre apparaît avec la date de 1636. Il s'agit probablement de l'année de réparation ou même de reconstruction du frontispice qui comprend la porte d'entrée surmontée d'un campanile abritant l'unique cloche de l'édifice ! Une autre description qualifie le monument de « carré long, que sa toiture écrase et dont quelques pas mesurent sa largeur ». C'est dire la modestie, voire la pauvreté de l'ensemble !

Un document de famille nous apporte d'autres précisions : l'abbé François Brugère est chanoine de la cathédrale de Limoges. Sa famille qui demeure rue des Combes est également propriétaire au village de Couerassas, sur la commune d'Isle, rive gauche de l'Aurence en amont d'Arliquet. C'est de là, probablement, que son jeune frère, Claude, viendra souvent rendre visite et prier Notre Dame des Douleurs dont la statue orne l'autel du modeste sanctuaire.

L'abbé François Brugère intervient, apparemment comme tuteur de son frère Claude, dans un contrat d'apprentissage le concernant, auprès d'un commerçant drapier de Bordeaux. L'engagement n'ira pas à son terme et moins de deux ans après nous retrouvons Claude Brugère « religieux novice » au monastère de Notre Dame de la Daurade de la congrégation de St-Maur à Toulouse ! Nostalgie du pays ? problèmes de santé ? C'est de cet exil qu'il écrira et demandera que l'on prie pour lui et que l'on célèbre des messes à son intention, dans la chapelle d'Arliquet.

Dans un acte sous seing privé passé devant M^e Rougier, notaire royal, et en présence de François Brugère ainsi que « François Mandat , prêtre, docteur de théologie, curé-recteur dans la ville d'Aixe, vicaire de Tarn », Claude Brugère est fait légat d'une somme de cent vingt livres à employer aux réparations de la dite chapelle de Notre Dame d'Arliquet. Le document est daté du quatorze décembre mil six cent soixante sept et signé : Brugere – Mandat curé d'Aixe.

Rougier notaire - Nanot , Faugeras, témoins !

Simple réflexion ! Sur une gravure ancienne, la maison limitrophe du cimetière est reliée à l'ancienne chapelle par un mur de clôture percé d'une porte. Le linteau surplombant l'ancienne entrée est frappé d'une date : 1674. N'aurait-elle pas fait partie d'un ensemble formant enclos paroissial et constitué l'habitation d'un prêtre desservant ?

Petite chapelle rurale avec son cimetière ? Peut-être ? mais aussi lieu de recueillement fréquenté par la population environnante, objet de prélerinage !

Arliquet 18^{ème} siècle : Une présence permanente

Le 18^{ème} siècle nous présente le sanctuaire d'Arliquet comme partie intégrante de l'organisation de la paroisse ! Son cimetière accueille les restes des habitants des lieux et villages environnants dont la plupart des familles y ont leurs sépultures. Les cérémonies mortuaires sont célébrées dans la chapelle de Notre Dame des Douleurs et les funérailles présidées par un des vicaires résidant en ville ou un prêtre de la communauté établie à Tam.

Objet d'une dévotion particulière, la statue de la Madone des bords de l'Aurence repose sur l'autel, dans ce petit sanctuaire discret, ignoré au delà de quelques kilomètres. C'est là que les pèlerins viennent prier, se confier à celle que l'on présente pour la première fois comme Notre Dame des Reliques.

C'est là également, au moment des troubles de la fin du 18^{ème} que des voisins viendront la récupérer et la mettre à l'abri d'éventuels prédateurs. Et bien leur en prit !

Un fait divers, authentique, nous apprend que la municipalité de l'époque avait dépêché deux émissaires auprès d'une famille des environs soupçonnée d'avoir recueilli « cet objet de superstition ». La maîtresse de maison, voyant arriver ces « hôtes », les invita, comme il se doit en Limousin, à finir d'entrer et goûter à volonté de ce délicieux breuvage, produit naturel des vignes du Rieucros ou encore de Chantegros ! Il ne fallait pas plus de temps pour déplacer l'objet convoité qui reposait simplement dans un coin obscur de la cave. Le danger était imminent et, pour échapper aux mauvaises intentions manifestées par nos deux « pèlerins », on lui fit prendre un bain forcé au fond d'un puits ! Mais qui donc a inventé cette légende : que Notre Dame d'Arliquet ne se mouille jamais ?

A la tombée de la nuit, oubliant l'intérêt de leur mission, nos deux lascars reprirent le chemin du retour, pestant contre l'étroitesse de la route et le mauvais état de ses pavés qui compliquaient encore un peu plus leur démarche chancelante.

C'est ainsi que Notre Dame des Reliques séjournera une dizaine d'années, hébergée par ses voisins, avant de retrouver son sanctuaire quand reviendront des jours meilleurs.

ARLIQUET 1789 - Le Bouleversement

Les rumeurs alarmantes qui ont incité les riverains et fidèles d'Arliquet à protéger la statue de Notre Dame des Douleurs inquiètent également quant à la destination de la chapelle et de son cimetière. L'unique cloche est descendue de son campanile et conduite à Limoges pour y être fondue ! Le modeste sanctuaire subit la destination prévue pour les édifices religieux et, avec son cimetière, est mis aux enchères publiques le 15 décembre 1791. Il y a des acquéreurs, mais, la persévérance d'un notaire aixois emporte l'adjudication pour la somme de 470 livres. Du domaine paroissial, ouvert à tous, l'ensemble devient propriété privée ! situation quelque peu inconfortable pour les familles dont les défunts reposent dans la petite nécropole.

Jean Meytadier, acquéreur initial, accepte de partager la « propriété » de l'ensemble avec sept autres familles titulaires de sépultures dans l'enclos jouxtant la vieille bâtisse. Par acte notarié passé devant M^e Quinque ; à Aix, le 21 juillet 1793 il fonde une association de huit membres qui devient détentrice du domaine. L'aspect privé cède la place à une certaine « collégialité »

voire « publique ». Les statuts prévoient, d'autre part, que toute décision doit se prendre à l'unanimité, interdisant ainsi, pratiquement, toute division du domaine : Sage précaution pour l'avenir et la pérennité de l'ensemble.

La chapelle traversera ainsi la période révolutionnaire, sans entretien, il est vrai, mais parviendra au concordat de 1801, préservée, en mauvais état, mais debout ! Sans écrit, sans document officiel, tout naturellement, elle rejoindra le cercle paroissial.

Notre Dame d'Arliquet reprendra sa place sur le tabernacle de l'autel et les Aixois retrouveront leur Madone !

ARLIQUET - XIX^{ème} siècle : Vers le renouveau

1801. Le Concordat permet aux prêtres exilés de revenir en France ! L'abbé Bramaud du Boucheron et son vicaire Joseph Brousse rentrent d'Espagne et sont confirmés dans leur poste respectif de curé et vicaire de la nouvelle paroisse d'Aixe.

Saint Alpinien perd ses prérogatives d'église « matrice » c'est à dire « fondatrice » de la paroisse de Tarn, désormais supprimée ! l'église, quelques années plus tard, sera vendue et disparaîtra sous la pioche des démolisseurs.

Seule chapelle paroissiale n'ayant pas changé de destination, Arliquet va retrouver sa place et bénéficier d'une certaine dynamique. Les fêtes de la Vierge sont marquées par différentes cérémonies et les pèlerins reviennent vers la Madone de l'Aurence. Quelques aménagements sont entrepris mais la modestie du sanctuaire limite les possibilités ...et les moyens financiers ne sont pas au rendez-vous ! Toutefois plusieurs vicaires s'investiront dans ce sens, parfois avec un zèle quelque peu excessif, au point de reléguer dans un coin la Pieta du XVIème pour la remplacer par une Vierge de l'Assomption « plus au goût du jour » ! Mais ce n'était pas Notre Dame d'Arliquet, celle des Aixois et des pèlerins habitués du modeste sanctuaire.

On raconte que Mère Marie du Bourg, fondatrice des Sœurs du Sauveur, venait très souvent se confier à la Vierge d'Arliquet. Ignorant la nouvelle venue, c'est devant l'antique Pieta qu'elle se prosternait, lui confiant ses soucis et ses espoirs. Lors d'une de ces visites, s'étant très longtemps attardée, la religieuse qui l'accompagnait dut se résoudre à lui rappeler qu'il était temps de rentrer ! Sur le chemin du retour Mère Marie du Bourg fit soudain cette déclaration : « Vous verrez, il se fera là-bas de grandes choses ».

Paroles prémonitoires, annonciatrices d'un renouveau qui bouleversera, quelques temps plus tard, cette discrète vallée de l'Aurence !

ARLIQUET NOUVELLE ETAPE

L'abbé J.B. Bramaud du Boucheron, restaurateur de la paroisse, après la Révolution, décède le 16 octobre 1818. Son successeur, Pierre Roche, rescapé des pontons de Rochefort, va continuer son œuvre jusqu'en 1856. Celui-ci connaîtra la destruction de l'église de Tarn et obtiendra l'aménagement de la chapelle sépulcrale des Bony de Lavergne en chapelle du Cimetière . Il y repose sous une table d'autel provenant probablement de l'ancienne église.

Depuis 1851, il était secondé dans l'administration de la paroisse par un vicaire « régent » , l'abbé François Chapelle. Professeur au petit séminaire de Felletin, l'abbé n'aurait pas - dit-on - apprécié particulièrement sa « promotion » à Aixe et ce n'est que par pure obéissance à son évêque qu'il aurait accepté le poste. Succédant à l'abbé Fontey, qui s'était largement investi dans la rénovation du vieux sanctuaire de la vallée de l'Aurence, il ira sans tarder confier sa nouvelle mission à Notre Dame d'Arliquet. Il ne cessera ensuite d'œuvrer pour développer sa fréquentation en multipliant notamment les cérémonies à la chapelle !

A Aix, le nouveau vicaire va rencontrer un autre prêtre avec qui il va se lier d'amitié : l'abbé Rouard de Card. Directeur de la manécanterie de la cathédrale, il séjournait très souvent à Aix où résidait sa famille et il vouait une dévotion particulière à Notre Dame d'Arliquet. Souhaitant donner une autre orientation à sa vocation religieuse, il demandera à entrer dans l'ordre de Saint Dominique. Ses supérieurs l'enverront à Rome « parfaire sa formation ». Au cours d'un de ses voyages vers la capitale italienne il fera un pèlerinage à Notre Dame de Lorette, là où, dit-on, fut transportée la maison de la Vierge. Dans ce lieu béni, il lui sembla retrouver une certaine similitude avec l'intérieur de l'antique oratoire d'Arliquet. De là lui serait venue l'idée, qualifiée d'osée, voire saugrenue à l'époque, de solliciter auprès du Vatican l'agrégation du sanctuaire aixois à celui autrement prestigieux de la patrie italienne ! Il en fait part à l'abbé Chapelle qui souscrit rapidement à cette perspective et entama les démarches, appuyé par son évêque, Monseigneur Buissas. La négociation s'avéra difficile auprès des cardinaux de la Curie romaine et il fallut l'appui d'un général en poste à Rome – M. de Montréal – pour emporter la mise ! La nouvelle fut accueillie avec joie et aussi avec une certaine appréhension au presbytère, mais dans l'indifférence par la population qui n'en voyait pas l'intérêt.

L'abbé Chapelle, confirmé dans sa nomination de curé d'Aix à la mort de l'abbé Roche, fera très vite la promotion de l'exceptionnel privilège accordé à Notre Dame d'Arliquet. Dès 1858 il organisera un grand rassemblement, intitulé « Fête de l'agrégation », qui réunira une foule importante de pèlerins, prélude à d'autres événements.

Emergeant de sa discrétion plus que centenaire, Notre Dame des Reliques apparaissait au grand jour : nouvelle page d'une histoire qui se perpétue.

ARLIQUET - L'HEURE DU CHOIX (1)

La fête de l'agrégation avait obtenu un franc succès en rassemblant une foule considérable. La population de la paroisse s'était mobilisée, les habitants d'Arliquet avaient ouvert leurs granges, le trésorier de la fabrique mis son pré, devant la vieille chapelle, à la disposition des organisateurs. Dans l'euphorie du résultat, le principe de son renouvellement était déjà retenu !

L'abbé Chapelle, le Père Rouard de Card réfléchissaient à l'avenir et sur la suite à donner. Si la première version avait bénéficié de circonstances favorables, en serait-il toujours ainsi ? Arliquet n'était desservi que par un petit chemin et aucun espace n'était vraiment disponible pour des rassemblements importants ! D'autre part, nanti d'un tel privilège, Notre Dame d'Arliquet méritait un autre écrin qu'une vieille mesure sur le point de s'effondrer ! Le curé d'Aix s'en ouvrit à son Conseil et aux autorités diocésaines. Très vite, une évidence s'est imposée : il fallait construire un autre monument, mieux en rapport avec les nouvelles perspectives. L'idée fit rapidement son chemin, mais où construire quand on dispose de si peu de place ? L'ancienne chapelle et son cimetière n'occupaient qu'un espace réduit et se trouvaient en bordure d'un chemin qui interdisait pratiquement toute extension !

Malgré cela, et peut-être à cause de cela, les propositions affluèrent. Certains proposaient un terrain plus haut, vers Chantegros, ou encore à l'entrée de la ville faubourg Outre Vienne et même à l'emplacement du château, au confluent de l'Aixette et de la Vienne. Comme aucune de ces propositions ne paraissait réalisable, l'évêque de Limoges, Mgr Fruchaud, décréta que Notre Dame avait suffisamment démontré son attachement à la vallée de l'Aurence et que c'était à Arliquet qu'elle souhaitait demeurer ! que c'était là qu'il fallait prévoir un nouvel aménagement !

ARLIQUET - L'HEURE DU CHOIX (2)

Un Comité d'érection du nouveau sanctuaire s'était constitué. Le trésorier du Conseil paroissial qui avait permis l'occupation de son pré pour la fête accepta de le vendre pour le prix de mille francs. L'autorisation d'achat fut aussitôt sollicitée auprès du Ministère des Cultes : sage précaution qui s'avéra précieuse – plus tard - quand des difficultés se feront jour.

Il fallait un architecte. La solution viendra de l'abbé Raynaud, curé de Beynac qui, de passage à Rocamadour, appréciera le travail réalisé là-bas dans la restauration des différentes églises par un prêtre du diocèse de Montauban. Handicapé par des problèmes de santé mais doué de qualités appropriées, il s'était mis à la disposition des responsables de projets importants. L'abbé Chapelle et le Comité prirent contact en 1862 et les différentes rencontres aboutirent aux premières propositions.

Parallèlement, on avait organisé une souscription dont le résultat très positif encourageait le Comité à exiger une grande église, en bonne pierre du pays, voire en granit. En face, l'examen des devis incitait à moins d'ambition et plus de sagesse.

Voyant stagner la situation, l'abbé Chapelle va prendre une décision : il organise un voyage à Rocamadour avec son Comité et rencontre, sur place, l'abbé Cheval. Celui-ci ne mâchera pas ses mots face aux notables aixois. « Vous voyez grand », leur dit-il « et vous n'en n'avez pas les moyens ! Regardez donc vers le Nord et le Sud de la France. Il s'y construit des églises en brique et pierre calcaire dont le prix de revient est nettement moins élevé que la construction en pierre. Cette option me permettrait de présenter une solution qui entrerait dans le cadre de votre financement ».

Affirmer que, de retour à Aix, l'ensemble du Comité était convaincu serait prétentieux. Un véritable tollé accueillit la nouvelle. L'évêque lui-même y était opposé ! L'humidité ambiante d'Arliquet déliterait la brique et l'édifice ne durerait pas cent ans !

Et pourtant ! Il fallut bien s'y résoudre ! L'abbé Cheval, en homme d'expérience, finit par convaincre, notamment en faisant observer que l'argile pour confectionner les briques – signe de la Providence – se trouvait sur place, permettant ainsi une sérieuse économie de transport.

Finalement, la pose de la première pierre – de fondation – eut lieu le 19 avril 1865, point de départ d'une aventure pleine d'imprévus et qui allait durer quatre ans.

Arliquet - Rigueur et Persévérance

L'Abbé Cheval – architecte - avait réussi à imposer son projet ! avec en corollaire une exigence : sans mettre en cause la qualité de la main d'œuvre limousine, il demeurerait intransigeant quant à la fabrication et la cuisson des briques ! Il fit donc venir du Nord et de la Belgique des ouvriers « qualifiés » en la matière.

Il exigea, d'autre part, que le chantier soit confié à un entrepreneur qui lui avait déjà fourni des preuves de sa compétence : en l'occurrence un certain Monsieur Fontaine, étranger à la région !

Tout ceci contrariait l'abbé Chapelle qui souhaitait favoriser la main d'œuvre locale et les chefs d'entreprises candidats au projet.

Le chantier prit forme et la fabrication des briques allait bon train quand, brusquement, l'entrepreneur disparut, sans explication. La situation devenait compliquée et le curé d'Aixe en était réduit à puiser dans ses propres deniers pour entretenir les ouvriers et éviter qu'ils ne repartent.

L'architecte réussit à renouer le contact avec Monsieur Fontaine qui se trouvait confronté à de sérieux problèmes de santé et... financiers ! Il fallut négocier un nouveau contrat, prendre de nouvelles dispositions et redémarrer le chantier.

Les travaux avaient pris du retard avec une conséquence inattendue : les donateurs qui s'étaient montrés généreux au départ semblaient quelque peu réticents pour financer un chantier en difficulté.

Le gros œuvre devait primitivement se terminer dans l'année ; il faudra attendre quatre ans pour en voir le terme !

ARLIQUET – Nouvelle étape

Le travail avait repris !

L'abbé Chapelle, conscient de l'impact négatif porté par l'interruption du chantier et des désordres dus à l'absence de l'entrepreneur, s'impatientait de voir terminé le gros œuvre et la mise hors d'eau !

Tout ceci devait s'achever en fin d'année 1868, d'où l'idée d'organiser une cérémonie qui marquerait cette étape particulière : Le 8 décembre, fête de l'Immaculée conception paraissait une date idéale pour – symboliquement – présenter sa nouvelle demeure à Notre Dame d'Arliquet.

On avait démolé la façade de l'ancienne chapelle pour faire place au chœur de la nouvelle. Mais, encore une fois, les travaux avaient pris du retard. Malgré cela la cérémonie prévue était maintenue.

La statue de N.D. de l'Assomption qui devait dominer au sommet du frontispice de l'entrée venait d'être livrée. Il paraissait important qu'elle soit en place avant la fête et les préparatifs se faisaient dans la précipitation. Une certaine fébrilité régnait sur le chantier et les ouvriers étaient inquiets. Ils demandèrent à assister à la messe avant de prendre le travail, le matin du 8 décembre.

Enfin ! l'opération est en place. La statue, trois mètres, 1500 kilos prend de la hauteur et parvient à proximité de son emplacement définitif. Soudain un craquement se fait entendre, puis un second ! Dans un fracas épouvantable l'œuvre de Raffl, sculpteur parisien, s'écrase au pied des marches. Les ouvriers ont pu se protéger ; personne n'est blessé.

L'abbé Chapelle, présent sur place, constate les dégâts et... remercie N.D. d'avoir protégé ses ouvriers.

La cérémonie du soir est quand même maintenue. Déjà une main généreuse ou simplement pragmatique, a disposé une corbeille sur les débris de la statue pour recueillir les offrandes des fidèles et des curieux ! Entre les murs ouverts à tous les vents, le curé d'Aixe va se montrer éloquent et motivera la foule qui répondra généreusement. N.D. d'Arliquet, portée en procession par les membres du comité, prendra possession de ce qui sera sa nouvelle demeure.

Le lendemain, dans sa boîte aux lettres, l'abbé Chapelle trouvera une enveloppe – anonyme – contenant 800 F, prix d'une nouvelle statue et des frais de transport.

Les travaux se termineront au printemps 1869. Une dernière messe sera célébrée dans l'ancien sanctuaire le 14 mai et une première le lendemain, dans la nouvelle chapelle, en chantier !

Fin d'une étape – L'aventure n'est pas terminée.....

Suite de son histoire

En 1869, l'abbé Chapelle écrivait : « Le nouveau sanctuaire de notre Dame d'Arliquet est prêt. Justement impatients d'en jouir, nous avons demandé à Monseigneur l'autorisation d'y faire les offices. Sa grandeur a bien voulu accueillir notre demande avec la plus grande bienveillance : elle n'y a mis d'autre condition que de faire une simple bénédiction !

Plus tard, quand tout sera terminé, Monseigneur fixera le jour de la consécration.... »

Tout n'était pas terminé en effet. Plusieurs mois s'écouleront encore ! Même les peintures ou revêtements ne seront pas, obligatoirement, conformes aux prévisions. Il faudra attendre pour que toutes les menuiseries soient en place : huisseries, portes, meubles de sacristie et, enfin, confessionnaux. Au sommet de son escalier, la porte d'accès reste béante sur le vide, attendant la chaire à prêcher. D'autre part la table de communion pose quelques problèmes. Séparant le

chœur de la nef il fallait ménager un passage entre les deux espaces. Il fut un instant question d'une simple balustrade de fer forgé avec portillon central que l'on refermait au moment de la communion !

Le souci d'uniformité de style l'emporta et ce fut une dentelle de pierre calcaire qui déterminera la limite, avec libre passage aux deux extrémités : solution astucieuse et économique ! Cette œuvre d'art n'existe plus ! sortie des ateliers du Père Péni à Poitiers, victime des recommandations d'adaptations liturgiques d'après Vatican 2, elle a fait place à un autel « face au peuple » !

L'abbé Chapelle n'était pas seul : Arliquet est le fruit d'une œuvre collective qui a mobilisé toute une région. Il était cependant le maître d'ouvrage et parfois le maître d'œuvre assurant la majorité des charges et des soucis, et cela, pendant plus de dix ans.

Peu de temps avant sa disparition, depuis les hauteurs d'Arliquet, dirigeant son regard vers l'église paroissiale il aurait déclaré : « un autre chantier m'attend là- bas ». Épuisé, ayant certainement réalisé l'œuvre de sa vie, il s'éteindra le 15 décembre 1873, laissant à son successeur « l'autre chantier » et... la suite d'Arliquet.

Histoire d'Arliquet : Succession et... continuité (1)

Dès janvier 1874 l'abbé Bonneau va succéder à l'abbé Chapelle ! moins présent, aujourd'hui, dans la mémoire des Aixois, il aura su pourtant se montrer digne successeur du constructeur d'Arliquet.

Très vite il va formaliser les règles d'utilisation et de fréquentation du sanctuaire qui a pris une dimension régionale. Deux pèlerinages ont lieu chaque année, aux mois de mai et septembre. Les fêtes de l'agrégation* vont s'inscrire dans la périodicité septennale et, à partir de 1876, entrer dans le cadre des Ostensions limousines.

A quelques détails près, la chapelle est terminée : il convient de s'intéresser à l'environnement et d'aménager l'extérieur. Concrétisant des projets déjà élaborés mais non finalisés, il va acquérir plusieurs parcelles, rive gauche de l'Aurence, agrandissant ainsi l'étendue du domaine. La « Plaine » sera aménagée en parcours de procession et la « Montagne » verra la construction du Calvaire et l'aménagement du Chemin de Croix inauguré en 1875..

Parallèlement, Arliquet, qui a déjà connu plusieurs années de chantiers lors de l'édification de la chapelle, avec la fabrication sur place des briques, connaît de nouveau un véritable bouleversement paysager. Un pont est jeté sur l'Aurence pour le passage de la voie ferrée. Celle-ci traverse le village et va jusqu'à modifier les accès routiers. La fontaine « originelle » d'Arliquet se retrouvera quelques années plus tard, dans une propriété privée. Une passerelle enjambe la voie permettant l'accès au Chemin de Croix !

* *rattachement au sanctuaire N-D de Lorette en Italie*

Succession et continuité... (2)

L'abbé Bonneau souhaitait une présence permanente sur le site pour accueillir les éventuels pèlerins. Il faudra attendre 1880 pour voir s'édifier la maison dite « Abri du pèlerin » ou encore « des religieuses », lesquelles n'arriveront que bien plus tard .

L'accueil, l'entretien de la chapelle et la surveillance seront longtemps assurés par une dame : Louise Tarot qui, selon certaines sources se serait dévouée pour Arliquet pendant plus de 20 ans ! Il aura fallu attendre 20 ans également, après la fin du gros œuvre, pour entendre le joyeux carillon installé en 1889 par les établissements Bollée !

Arliquet attire les foules ! - 1890 : le 9 juin Mgr Renouard, évêque du diocèse, préside les cérémonies de clôture des ostensions d'Aixe-Arliquet, officialisant ainsi leur intégration dans le cortège de ces manifestations spécifiquement limousines !

Le lendemain, lors d'une cérémonie toute aussi importante, il procédera à la consécration de la chapelle, accompagné de Mgr Rougerie, évêque de Pamiers, ainsi qu'à la bénédiction du Calvaire et du Chemin de Croix.

Deux ans plus tard c'est une autre manifestation qui rassemblera les chrétiens pour honorer Notre Dame !

Arliquet : Heures de gloire !

La mise en service de la ligne de chemin de fer Limoges-Angoulême avait largement facilité l'accès à la localité aixoise. Périodiquement la gare voyait passer des groupes de pèlerins en marche vers le sanctuaire des bords de l'Aurence. Aixe devenait « cité mariale » ; Arliquet avait acquis une dimension régionale et parfois le titre de « Lourdes limousin ».

Les fêtes de 1890 avaient rassemblé les foules, les ostensions mobilisé la population et le lendemain, les cérémonies de consécration rempli de nouveau le parc et la chapelle.

C'était l'aboutissement de trente années d'efforts !

Si en 1855, l'agrégation à la Santa Casa de Lorette avait déclenché le mouvement vers la rénovation du pèlerinage, en 1890 les événements semblaient encourager une nouvelle démarche pour honorer la Vierge des douleurs si chère aux Aixois mais aussi aux Limousins !

Le couronnement, puisqu'il s'agit de cela, est une faveur exceptionnelle accordée par les autorités vaticanes sous réserve de satisfaire à des critères rigoureux :

- ancienneté de la vénération par les fidèles
- importance du pèlerinage
- affirmation du caractère miraculeux de la statue

Arliquet : Heures de gloire ! (2)

C'est Monseigneur Rougerie, enfant d'Aixe et évêque de Pamiers, fidèle parmi les fidèles, qui présentera le dossier de couronnement de la Vierge à Rome lors d'une visite « ad limina » au Saint-Siège. Il saura se montrer bon avocat puisque, rapidement, une réponse favorable parviendra à l'évêché de Limoges, puis à la paroisse. Le document précise, entre autres :

« D'après les instantes prières qui nous ont été présentées en votre nom, vous souhaitez vivement, vous et les fidèles de votre diocèse de Limoges, que nous voulions bien orner de l'insigne d'une couronne d'or une glorieuse image de la bienheureuse Vierge Marie, Mère des douleurs, religieusement honorée depuis les temps anciens dans l'église d'Arliquet célèbre station de pieux pèlerinages... », puis : « Par notre autorité, nous vous donnons à vous vénérable frère... la commission et le mandat... de couronner solennellement la susdite statue de la bienheureuse Vierge Marie... »

Donné à Rome, à Saint Pierre, sous l'anneau du pécheur, le 26 avril 1892 de notre pontificat l'an 14 »

Si la nouvelle suscita l'enthousiasme, il fallut également songer à concrétiser l'événement. On fit appel, de nouveau, à la générosité publique, mais cette fois de manière originale : une quête permit de recueillir plus de 80 bijoux de famille. Habilement disposés par un orfèvre limougeaud, Charles Désiré, conservés en leur état, ils vont former la magnifique couronne qui ornera le front de la Vierge des douleurs de la vallée de l'Aurence.

Le 26 septembre 1892 verra la consécration de cette démarche. Monseigneur Renouard évêque du diocèse, accompagné de plusieurs prélats dont Monseigneur Rougerie, procédera au nom du pape Léon XIII, au couronnement de la « Reine du Pays ».

L'événement sera couvert par les médias régionaux, voire nationaux, et en présence de 150 prêtres devant environ 25000 pèlerins.

Jour de gloire... avant le temps des épreuves !

Arliquet : le temps des épreuves

Fin du 19^{ème} : les lois ou projets de loi sur la laïcité assombrissent le ciel de l'église de France ! Elles concernent les congrégations notamment. De nombreux établissements vont disparaître.

Malgré cela, à Aix, l'abbé Bonneau, curé de la paroisse, ouvrira en 1888 l'école de garçons Saint-Alpinien dirigée par les frères des écoles chrétiennes. Brève existence puisqu'elle fermera en 1906 !

La loi du 9 décembre 1905 sur la séparation des églises et de l'état va désormais régir les relations entre les autorités religieuses et les organismes officiels !

A Aix, l'église Ste Croix devient propriété communale ! La nouvelle situation n'affecte en rien l'exercice du culte ni le déroulement des cérémonies religieuses, mais contribuera à établir un certain climat de suspicion !

Le 29 janvier 1906 – à une heure du soir – Mr. Ducros, receveur des Domaines à Aix, spécialement délégué par le Directeur des Domaines à Limoges, se présentera pour établir « l'inventaire descriptif et estimatif des biens de toute nature détenus par la fabrique* de l'église paroissiale d'Aix ».

Seront présents : l'abbé Bonneau, curé et Mr Jayac de Lagarde, Président du bureau des marguilliers* de la fabrique. Sans s'y opposer, ils vont se montrer distants, peu coopératifs, refusant d'ouvrir le tabernacle renfermant le Saint Sacrement. D'autre part, ils ne signeront pas le relevé détaillé, déclarant que la plupart des objets provenait de dons particuliers et que les différents donataires se proposaient d'en revendiquer la propriété quand ils le jugeraient à propos !

Le lendemain – 30 janvier – Mr Ducros se présentera à la chapelle d'Arliquet pour procéder à la même opération. Seul, l'abbé Prunier, vicaire, délégué à cet effet par l'abbé Bonneau, sera présent et observera les mêmes réserves que la veille. Mr Jayac de Lagarde, quoique « régulièrement informé », ne se présentera pas !

Manifestement, l'atmosphère est quelque peu tendue !

Le préfet de la Haute-Vienne « invitera » la commune d'Aix à prendre possession de ce qui « de par la loi » lui revient. La réponse de la municipalité sera claire et ne variera pas : le domaine d'Arliquet et sa chapelle n'intéressent pas la commune ! Source de dépenses, notamment pour l'entretien, il est hors de question d'y consacrer le moindre centime municipal.

L'ensemble n'avait qu'une quarantaine d'années. Le souvenir des efforts consentis et celui de la participation de toute une population étaient encore vivants. Son éventuel passage dans le domaine public apparaissait comme une usurpation aux contours quelque peu « sacrilèges ».

La situation se figea pour un temps.

Statu quo dans l'immédiat. Plus tard, les choses deviendront plus actives !

Le temps des épreuves : nouvelle étape

A l'inventaire du 30 janvier va succéder le 13 décembre un arrêté préfectoral plaçant « sous séquestre » les biens de toutes natures ayant appartenu à l'ancienne fabrique de l'église d'Aixe, dont « le domaine d'Arliquet ». Le document sera complété par un procès-verbal de « Prise de possession » par le séquestre en date du 21 décembre !

Deux années vont s'écouler sans événement notable – tout au moins sur le plan local – car entre-temps, un avenant en date du 13 avril 1908 viendra compléter la loi du 9 décembre 1905 !

Le 21 février 1909 paraîtra au journal officiel le décret de mise sous séquestre des biens d'Arliquet « pour être attribués, plus tard, à la commune d'Aixe ».

Manifestement, ces événements entretiennent un malaise au sein de la communauté paroissiale et notamment auprès du clergé. L'abbé Bonneau, âgé, fatigué, vit mal la situation : il s'éteindra le 21 avril 1909 !

L'autorité diocésaine va rapidement réagir. Monseigneur Renouard, évêque de Limoges, désignera son successeur le 1^{er} mai suivant, en la personne de l'abbé François Vergnaud, curé de Verneuil... il connaît, au moins géographiquement, son nouveau territoire d'apostolat.

Par contre – il le dira lui-même – il ignore tout du dossier d'Arliquet. Dès sa prise de fonction à Aixe, il va s'intéresser au problème, probablement encouragé, sinon invité, par sa hiérarchie. Il découvrira très vite (ce sont ses mots) que « l'administration paroissiale » précédente n'avait rien préparé en vue d'une démarche éventuelle tendant à « sauver le sanctuaire de la Sainte Vierge ». Il se mettra courageusement à l'œuvre, découvrant la complexité du sujet, mais, certainement loin d'imaginer l'imbroglio juridique, digne d'un roman à épisodes dans lequel il va s'engager ! Roman, dont l'épilogue n'apparaîtra – dans le bon sens – que... quelques années plus tard.

Ce sont des termes utilisés dans les documents de l'époque ! ,je les utilise délibérément quitte à les expliquer pour que les lecteurs se transportent dans le temps !

*fabrique : conseil paroissial composé de laïcs dont un représentant du conseil municipal et dont le curé est membre de droit

*marguiller : membre du conseil paroissial

J. Hamon